GROUPE BONDOUFLE DURABLEMENT
Au Conseil Municipal de Bondoufle

Arnaud BARROUX, Claudette BERNARDET, Jean-Paul ROUXEL, Pascale TESTIER-VELLA
Adresse : 6 Impasse de la Mairie 91070 BONDOUFLE E-mail :bondoufle.durablement@orange.fr

2 8 JAN. 2019
Courrier arrivé le : 0537
MAIRIE DE BONDOUFLE
Responsable : DGS
Pour Eléments de réponse :
Pour Information :

Monsieur Jean HARTZ
Maire de Bondoufle
Hôtel de ville
43, Rue Charles de Gaulle
91070 BONDOUFLE

Bondoufle, le 22 janvier 2019

Objet : Question orale
Arnaud BARROUX

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-après une question orale pour le prochain conseil municipal du 30 janvier 2019 :

« Selon vos écrits, page 9 de la gazette n° 44 (décembre 2018), à partir de janvier 2019 la collecte des encombrants se fera uniquement sur appel téléphonique.

Suite à votre décision soudaine et brutale, les bondouflois sont donc privés d'une collecte en porte à porte sans qu'il y ait eu de période transitoire et surtout avec un déficit de communication.

Nous pensons que supprimer ce service aurait mérité une meilleure communication et que les services des déchets de l'agglomération devront être attentifs et bienveillants auprès de nos administrés.

Nous espérons également que les économies générées et les efforts demandés aux bondouflois seront compensés par une baisse de la fiscalité de la TEOM. »

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations distinguées.

Arnaud BARROUX

Question posée pour le Conseil Municipal du 30 janvier 2019

Réponse à A. BARROUX, Conseiller Municipal

Monsieur le Conseiller Municipal,

Je prends bonne note de votre recherche systématique d'exister politiquement quelle que soit la décision communale prise et assumée par la majorité.

Cette fois, il s'agit de l'enlèvement des encombrants que vous traitez partiellement et partialement en employant des qualificatifs grandiloquents mais totalement disproportionnés. **Une décision soudaine et brutale !!!**

Un dossier s'étudie à fond et pas superficiellement, surtout lorsque l'on veut argumenter en citant des sources, telles que la gazette n°44, dans laquelle le changement est annoncé. Si vous aviez également lu la gazette n° 43 de septembre 2018, vous sauriez que le test a été réalisé pendant plusieurs mois sur Lisses et pu lire les motivations.

Quant à l'économie réalisée, elle ne peut être connue à l'avance mais sur un exercice complet. Là aussi, votre réflexion polémique est limitée. Comment connaître l'économie financière lorsque le gisement peut varier grandement d'une année sur l'autre quelle que soit la méthode de ramassage !!!

Pour autant, je vous concède que la communication n'a pas été à la hauteur de l'enjeu dans son traitement. J'en tirerai donc toutes les conséquences.

S'il est plaisant de constater que vous lisez nos publications, même partiellement, je puis donc toujours espérer obtenir des propositions de votre part sur la lutte efficace contre les implantations illicites des Roms et Gens du Voyage que vous préconisez, car en dehors d'une phrase vide de sens, vous n'avez fait strictement aucune suggestion même pas sur Facebook.